

.....



Ma poubelle vaut de l'or

Lis les questions ci-dessous et essaie de répondre, au crayon à papier, à celles dont tu penses connaître les réponses. Compare tes réponses avec celles de tes camarades. Visionne ensuite le documentaire intitulé "Ma poubelle vaut de l'or" et complète le questionnaire au fur et à mesure. Lorsque tu auras terminé, compare ce que tu as noté avec ce qu'ont écrit tes camarades, puis rédige un résumé au dos de cette feuille qui expliquera le déroulement de la vie de nos déchets et qui expliquera les mots : recyclage, ecoemballage.



2 De quand date la poubelle ? Qui l'a inventée ?

Le préfet Poubelle, préfet de Paris en 1883 a inventé la poubelle qui porte son nom.

Qui décide de mettre ou non en place le recyclage ?

Ce sont les maires de chaque commune qui décident de la mettre en place ou non le recyclage des déchets.



3 Que signifie le logo :



Il signifie que l'industriel paie pour le traitement des déchets qu'il produit et non que l'emballage qui porte le logo est recyclable.



4 Quel travail fait le centre de tri des ordures recyclables ?

On y sépare les différents emballages, les métaux ensemble, les bouteilles en plastique ensemble, les papiers ensemble. Puis on les compacte pour en faire des balles.



5 Que peut on faire avec des bouteilles en plastique ?

On peut faire des fibres synthétiques comme les vêtements polaires ou fabriquer de nouveaux objets en plastique.



6 Pourquoi recycle-t-on ?

On recycle pour économiser de l'énergie et éviter de polluer en rejetant du dioxyde de carbone.



7 Que fait-on des piles usagées ?

Les magasins les reprennent puis les envoient dans des usines qui les retraitent.



8 Que deviennent les ordures ménagères ?

Elles sont incinérées dans un four géant dont la chaleur produit de l'électricité. Si la commune n'a pas d'incinérateur, elle doit stocker les déchets dans une décharge spéciale.



9 Quelle proportion de nos déchets est recyclé ?

12 % des déchets sont recyclés.



10 Après l'incinération des ordures ménagères, que deviennent les éléments qui n'ont pas disparus ?

Ce qui n'a pas disparu s'appelle le mâchefer,
on n'en fait des routes. Les polluants sont
stockés dans des décharges spéciales.



Qu'est ce que la stabilisation ?

C'est la transformation des déchets des incinérateurs en bétons stockés dans les décharges de classe 1.



Combien coûte le traitement des déchets pour une ville de 100 000 habitants ?

117 euros par tonne de déchets. C'est la taxe sur les ordures ménagères qui paie ce traitement.



Que faut-il faire pour avoir moins de déchets d'emballage ?

On peut acheter des produits qui ont un emballage collectif plutôt qu'un emballage individuel. On peut utiliser des recharge pour la lessive. On peut utiliser aussi des sacs réutilisables plutôt que des sacs plastiques.